



# J'♥ LA NATURE PROPRE

en Saône-et-Loire

**Le samedi 6 mars 2021**

**Ensemble, protégeons nos paysages**

Chasseurs et pêcheurs de Saône-et-Loire s'associent une nouvelle fois pour nettoyer la nature en relayant l'opération nationale « **J'aime la nature propre** ». Cette dernière vise à mobiliser le réseau associatif pour organiser des sites de collecte de déchets et à rassembler un maximum de personnes le 1<sup>er</sup> samedi de mars, lors d'une matinée, pour nettoyer la nature. Elle permet pour notre département d'œuvrer pour les berges des fleuves et rivières en continuant l'opération « **Fleuves et Rivières Propres** » mais également d'agir sur d'autres paysages de nos campagnes. La date n'est pas choisie au hasard ; elle correspond en effet à l'époque de l'année où la végétation est la plus basse, où la reproduction des oiseaux n'a pas commencé et où les saisons de chasse et de pêche sont fermées.

## Une initiative locale devenue d'envergure nationale

Créée en 2010 par les chasseurs sur le fleuve Loire afin de protéger leur environnement, l'opération « **J'aime la Loire Propre** » invitait le grand public à les rejoindre dans leur effort de nettoyage des berges du fleuve. Avec les années, ceci est devenu un événement d'envergure nationale avec « **Fleuves et rivières propres** » permettant de développer des opérations sur d'autres cours d'eau sous la houlette de la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage. De nombreux acteurs participent à cette action de nettoyage des berges à travers de nombreuses associations (randonneurs, pêcheurs, kayakistes, marinières, cyclistes...) ou en tant que particuliers, sans oublier les riverains et les amoureux de ces fleuves et rivières... Toutes les personnes sensibles à la nature, à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution sont invitées à participer bénévolement pendant une matinée à cette expérience utile, conviviale et fondamentale pour tous les territoires traversés par ces cours d'eau.

2021 est l'année de mise en place du dispositif national « **J'aime la nature propre** » coordonné par la Fédération nationale des chasseurs. Il s'appuie notamment sur l'expérience de la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage. Il permet de continuer à organiser des sites de collectes sur les fleuves et rivières de notre beau territoire national avec le soutien de la Fondation mais de soutenir et de développer d'autres initiatives de nettoyage de la nature dans des bois, le long des chemins de randonnées... partout où des dépôts sauvages de déchets peuvent être malheureusement constatés. Ce projet en faveur des habitats et de la biodiversité est soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité (OFB) via le fonds biodiversité abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'Etat.

FONDATION  
POUR LA  
PROTECTION  
DES HABITATS  
DE LA FAUNE  
SAUVAGE



OFB  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



Fédération Nationale des Chasseurs

## Un développement en Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, l'association locale de pêche « La Gaule Digoinaise » a débuté dès 1995 le nettoyage des bords de la Loire. Tout naturellement, elle et d'autres associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales ont participé dès 2011 à l'opération « **J'aime la Loire Propre** » développée pour notre département par l'Association départementale des chasseurs du gibier d'eau et la Fédération des chasseurs. Depuis 2018, la Fédération départementale de pêche, les associations de pêcheurs amateurs aux engins et filets et de pêcheurs professionnels en eau douce ont rejoint les partenaires historiques. L'année 2019 a été marquée par un développement de l'opération sur d'autres cours d'eau que la Loire avec la mise en place de « **J'aime l'Arroux Propre** », « **J'aime la Saône Propre** » et « **J'aime la Seille Propre** ».

**Lors de l'édition 2020**, 10 sites de collecte de déchets (dont 2 nouveaux) ont été organisés sur l'Arroux, la Loire, la Saône et la Seille par les pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire. La montée des eaux les jours précédents l'opération a entraîné l'annulation de l'opération « J'aime l'Arroux Propre » sur les deux sites. Avec une météo plutôt agréable le 7 mars, ce sont 330 bénévoles qui étaient au rendez-vous. Ils ont arpenté les bords du fleuve Loire et des rivières Saône et Seille pour ramasser 58 m<sup>3</sup> de déchets. Cette édition, malgré l'annulation de dernière minute des 2 sites sur l'Arroux, a été un succès avec une forte mobilisation des bénévoles et malheureusement un volume de déchets important.

### Bilan de « Fleuves et Rivières Propres » en 2020

Opération	LOCALISATION DES SITES DE COLLECTE	2020	
		Bénévoles	Déchets (m <sup>3</sup> )
<b>J'aime l'Arroux Propre</b>	GUEUGNON	ANNULEE (ARROUX EN CRUE)	
	TOULON SUR ARROUX		
<b>J'aime la Loire Propre</b>	ARTAIX	54	5
	BOURBON-LANCY	27	2
	DIGOIN	66	8
	VINDECY	26	3
<b>J'aime la Saône Propre</b>	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	29	11
	GERGY	45	8
<b>J'aime la Seille Propre</b>	LOUHANS	48	8
	LA TRUCHERE	35	13
	<b>TOTAL</b>	<b>330</b>	<b>58</b>

## « J'aime la nature propre » en Saône-et-Loire le 6 mars 2021

Pour cette nouvelle édition, pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire ont déployé leurs efforts pour proposer **12 sites de collecte** en Saône-et-Loire.

L'Arroux, la Loire, la Saône, la Seille mais aussi l'Arconce et la Bourbince verront leurs berges se nettoyer. En effet, trois nouveaux sites à Paray-le-Monial, Saint Didier-en-Brionnais et Tournus vont concerner respectivement les bords de la Bourbince, de l'Arconce et de la Saône.

Un site de collecte est également mis en place sur la commune de Tramayes, située à l'interface entre le mâconnais et le charolais.

La collecte concerne les communes de rendez-vous ci-dessous mais également, dans de nombreux cas, les communes environnantes.

Les partenaires de « J'aime la nature propre » et les responsables de sites ont conscience du contexte sanitaire actuel et ils font le nécessaire pour organiser un accueil des bénévoles dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et des gestes barrières (masques, gel hydro alcoolique...) pour une manifestation qui se déroule par ailleurs en plein air.

## Les sites 2021 en Saône-et-Loire (rendez-vous fixé à 8 h 30)

	<p><b>Saint Didier en Brionnais</b>, Place de la salle communale, organisé par Messieurs David POLETTE (AAPPMA) et René SARROCA (Association communale de chasse)</p>
	<p><b>Toulon sur Arroux</b>, Moulin des Roches, organisé par Monsieur Bernard SOTTY (AAPPMA)</p>
	<p><b>Paray le Monial</b>, 47 rue Pierre Lathuilière (face au boudodrome), organisé par Monsieur Emmanuel CARRIER (AAPPMA)</p>
	<p><b>Artaix</b>, au port (rive gauche), organisé par Monsieur Jean-Yves JULIEN (ADCGE)  <b>Digoin</b>, place de la Grève (en face le Dock 713), organisé par Monsieur Christian SOUILLAT (ADCGE)  <b>Vindécy</b>, au pont de Bonnant (chemin des Bordes), organisé par Monsieur Régis BEURRIER (ADCGE)</p>
	<p><b>La Chapelle de Guinchay</b>, au Complexe sportif, organisé par Messieurs Michel TRICHARD (Association communale de chasse) et Stéphane GUY (AAPPMA)  <b>Gergy</b>, au parking du restaurant « Guinguette l'eau à la bouche » (rue du Bac), organisé par Monsieur Marc DURANDIN (Fédération de Pêche)  <b>Tournus</b>, au parking du Stade du Pas Fleury, organisé par Monsieur Patrick VORILLION (AAPPMA)</p>
	<p><b>Louhans</b>, au Port (Bâtiment Ecole de pêche), organisé par Monsieur Joël CHATOT (Fédération de Pêche)  <b>La Truchère</b>, au parking de la Base nautique (Promenade du Barrage), organisé par Monsieur Jean-Paul VOISIN (Fédération des chasseurs)</p>
	<p><b>Tramayes</b>, Lieu-dit La Montagne (parking de la cabane de chasse), organisé par Messieurs Bernard BUSSIERE (Association communale de chasse de Tramayes) et Pierre LAPALUS (Association communale de chasse de Saint Léger sous la Bussière)</p>

Cette opération s'adresse à tous (adultes et enfants), chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cyclistes, riverains... Les bénévoles sont attendus nombreux sur ces 13 lieux de rendez-vous pour le ramassage des déchets.

Pas d'inscription préalable pour participer, il suffit de se rendre le 6 mars à 8 h 30 sur un des points de collecte.

Pour une collecte des déchets en toute sécurité, des gants de protection et un gilet fluorescent à l'effigie de l'opération seront remis aux participants ainsi que des sacs. Les responsables de sites encadrent les bénévoles jusqu'au retour au point de rendez-vous prévu à 11 h 30. La fin de matinée doit permettre de faire un bilan de la matinée et des déchets collectés, de sensibiliser au tri de ces déchets en fonction de leur nature et d'avoir un temps d'échange convivial entre les participants.

Une information a été transmise aux mairies concernées par les points de collectes des déchets et elles ont été sollicitées notamment pour la mise à disposition de camions benne. La communication est déterminante pour l'organisation de ce type d'opération. Une affiche a été créée pour chaque site de collecte pour l'affichage dans les villes concernées (office de tourisme, mairies, commerces, etc.). De même, des banderoles à l'effigie des opérations seront disposées à des endroits stratégiques après accord des municipalités, afin de sensibiliser la population.

La presse locale et départementale est sollicitée ; elle permet de couvrir la manifestation localement mais également de relayer l'opération d'envergure nationale. Nous avons pu compter, les éditions précédentes, sur une bonne couverture de l'événement et nous en profitons pour remercier les médias qui participent chaque année à annoncer et relater l'évènement.

## Partenaires et Contacts

### Structure organisatrice de « J'aime la nature propre » en Saône-et-Loire



Contact pour la FDC 71 :

Madame Peggy GAULTIER (Tél. 03.85.27.92.75 - 06.81.87.98.29 -

Mail : [pgaultier@chasseurdefrance.com](mailto:pgaultier@chasseurdefrance.com))

[www.chasse-nature-71.fr](http://www.chasse-nature-71.fr)

Plus d'informations : <https://www.chasse-nature-71.fr/events/jaime-la-nature-propre/>

### Partenaires départementaux



**Les pêcheurs :** la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de Saône-et-Loire, l'Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de la Saône, du Doubs et du Haut-Rhône ainsi que les Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales

**Les chasseurs :** la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire (FDC 71), l'Association départementale des chasseurs de gibier d'eau (ADCGE 71) et les associations de chasse locales

Contact pour la Fédération de pêche :

Monsieur Cédric GOUJON (Tél. 03.85.23.83.00) - [www.peche-saone-et-loire.fr](http://www.peche-saone-et-loire.fr)

### Partenaires nationaux



Contact pour la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage :

Monsieur Michel DELEDEUILLE

(Tél. 07.88.22.57.80 – mail : [m.deledeuille@fondationfaunesauvage.com](mailto:m.deledeuille@fondationfaunesauvage.com))

[www.fondationfaunesauvage.com](http://www.fondationfaunesauvage.com) - [www.fleuves-rivieres-propres.fr](http://www.fleuves-rivieres-propres.fr)

Contact pour la Fédération nationale des chasseurs :

Monsieur Anthony NICOLETTA – [anicoletta@chasseurdefrance.com](mailto:anicoletta@chasseurdefrance.com)